



Conseil canadien pour les réfugiés Canadian Council for Refugees

Les réfugiés palestiniens forcés de fuir l'Irak

Environ 3 000 réfugiés palestiniens apatrides sont coincés dans des camps dangereux à la frontière entre l'Irak et la Syrie, en attente d'être acceptés par un pays pour la réinstallation. Ils ont été forcés de fuir l'Irak mais n'ont pu trouver l'asile nulle part ailleurs.

Qui sont les réfugiés palestiniens forcés de fuir l'Irak?

Au moment de l'invasion états-unienne de l'Irak en mars 2003, il y avait environ 34 000 Palestiniens à Bagdad, dont plusieurs étaient des réfugiés – ou les descendants de réfugiés – déplacés en 1948. Suite au renversement de Saddam Hussein, les Palestiniens sont devenus la cible de violence. Des Palestiniens en Irak ont été arrêtés de façon arbitraire, détenus, calomniés publiquement, kidnappés, torturés, attaqués et tués.

Quelle est la situation de ces réfugiés palestiniens?

Afin d'échapper à la persécution, de nombreux Palestiniens ont fui l'Irak. Contrairement aux citoyens irakiens, cependant, la plupart des Palestiniens se sont vus refuser l'entrée en Syrie et en Jordanie, parce qu'ils sont apatrides, sans perspective dans l'immédiat d'une solution durable. Ils sont coincés à la frontière irako-syrienne, dans les camps d'Al Hol, Al Tanf et Al Waleed.

Les conditions dans les camps sont extrêmement difficiles et dangereuses. La sécurité et l'accès aux services médicaux sont limités. Les camps sont situés dans le désert, où les écarts de température sont extrêmes et les tempêtes de sable fréquentes.



PHOTOS : Gloria Nafziger



« Nous sommes passés d'une mort rapide en Irak à une mort lente dans les camps. »

- Femme palestinienne réfugiée dans un camp à la frontière irako-syrienne



« Réalisez nos rêves pour toujours... »

- Enfants réfugiés dans le camp al-Tanf à la frontière irako-syrienne, novembre 2008

Une solution pour les Palestiniens?

La réinstallation vers un tiers pays constitue la seule solution viable pour ces réfugiés. Or, les offres de réinstallation tardent à venir. Devant la détérioration des conditions dans les camps, le Haut-Commissariat des Nations-Unies pour les réfugiés (HCR) a lancé un appel urgent à l'automne 2008 en faveur de la réinstallation des réfugiés palestiniens.

« Lors de ma visite aux camps d'Al Tanf et Al Hol, j'ai discuté avec des hommes, des femmes et des enfants qui vivent dans des conditions extrêmement difficiles. Les enfants ont demandé à être libérés de ces camps isolés dans le désert. Ils ont présenté une pièce de théâtre dans laquelle ils voyagent jusqu'à la planète Mars pour trouver la compassion et un endroit sûr pour vivre – ce qu'ils ne trouvent pas sur la terre. » - Gloria Nafziger, Membre du Comité exécutif du CCR



PHOTOS : Gloria Nafziger

Des enfants palestiniens réfugiés au camp d'al-Tanf à la frontière irako-syrienne, novembre 2008.

Quelle est la réponse du Canada?

Le Conseil canadien pour les réfugiés a écrit au ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration en novembre 2008, pour presser le Canada à réinstaller des réfugiés palestiniens tel que demandé par le HCR. De nombreux organismes ont envoyé des demandes similaires.

Malgré ces appels, le gouvernement canadien n'accepte aucun de ces réfugiés palestiniens dans le programme gouvernemental de réinstallation. Conscients de la situation désespérée de ces réfugiés palestiniens, des groupes de la société civile au Canada se proposent de répondre aux réfugiés palestiniens par le biais du Programme de parrainage privé de réfugiés. Ils sont déçus de constater que le gouvernement ne participe pas à la réponse, comme le veut la pratique normale devant de tels groupes de réfugiés.

« Nous sommes profondément déçus que le gouvernement canadien n'ait offert la protection et un foyer à aucun de ces réfugiés. Les Palestiniens font partie des personnes les plus vulnérables parmi celles qui ont été forcées de fuir l'Irak. Cependant, le gouvernement canadien refuse de considérer les Palestiniens comme candidats à la réinstallation parmi les places allouées aux personnes déplacées de l'Irak. Ceci équivaut à de la discrimination – ces réfugiés sont privés de la réinstallation au Canada uniquement parce qu'ils sont palestiniens. »

- Elizabeth McWeeny, Présidente du CCR



Passez à l'action

Écrivez au ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration pour demander :

- > Qu'un nombre accru de réfugiés fuyant l'Irak soient réinstallés au Canada, incluant les Palestiniens qui sont particulièrement vulnérables.
- > Que le Canada réinstalle 50 familles palestiniennes des camps de la région frontalière irako-syrienne, et que certaines soient parrainées par le gouvernement.



En savoir plus

À propos des Palestiniens et des autres réfugiés forcés de fuir l'Irak :

ccrweb.ca/irak.htm (incluant un diaporama sur les réfugiés palestiniens et des suggestions pour écrire au ministre)

À propos de l'apatridie :

L'apatridie et le Canada : une introduction :
ccrweb.ca/documents/statelessnessprimerFR.pdf

CONSEIL CANADIEN POUR LES RÉFUGIÉS
6839A Drolet #302, Montréal QC, H2S 2T1

tél. (514) 277-7223, téléc. (514) 277-1447
courriel : info@ccrweb.ca site web : www.ccrweb.ca